

L'opéra, au Canada, est celui des arts d'interprétation qui est le plus limité dans sa sphère d'influence; néanmoins, cette forme d'expression artistique, la plus municipale, attire un nombre de plus en plus élevé de fervents.

Panorama régional. Dans le domaine des arts d'interprétation, l'activité se caractérise par des différences régionales découlant de la diversité géographique et démographique du Canada. Les compagnies d'arts d'interprétation s'établissent naturellement dans les secteurs les plus peuplés. Les grandes villes leur offrent un marché nourricier, en même temps qu'un climat propice à la création, un lieu favorable à l'apprentissage et un bassin d'artistes qui stimulent le développement des arts. Mais, au Canada, les grandes villes sont peu nombreuses et très inégalement réparties à travers le territoire national.

Les concentrations de population qui ne suffisent pas à faire vivre des troupes d'artistes interprètes obligent ces dernières à chercher des auditoires ailleurs. Celles-ci entreprennent donc des tournées. En 1984, une présentation théâtrale sur trois a été donnée en tournée; pour les orchestres, la proportion était d'un concert sur sept; pour le ballet, presque d'un spectacle sur deux; et pour l'opéra, d'une représentation sur trois.

Un autre principe sous-tend les tournées. Au niveau de la politique nationale, ce principe a été officiellement consacré en 1968 dans une déclaration du gouvernement fédéral en faveur de la démocratisation des possibilités de culture, et de la décentralisation des ressources culturelles. La politique énoncée avait pour objet de faire en sorte que le plus grand nombre possible de Canadiens aient accès aux arts d'interprétation. Dans cette perspective, l'Office des tournées du Conseil des Arts est venu en aide, depuis, à de multiples groupes d'artistes partout au Canada, et souvent dans des localités très éloignées.

L'un des rôles culturels des tournées consiste à aider différentes régions à prendre davantage conscience de la présence d'autres régions, ce qui contribue à renforcer l'esprit communautaire chez tous les Canadiens.

Aspect économique. Les compagnies d'arts d'interprétation ne peuvent pas réaliser suffisamment de recettes pour couvrir leurs frais; aussi doivent-elles compter sur une aide financière massive revêtant la forme de subventions et de dons. Cette dépendance les rend toutefois vulnérables aux changements de climat économique. Depuis toujours, les arts ont été le premier secteur à subir l'effet des compressions budgétaires lorsque l'économie fléchit. La hausse des coûts et la baisse du volume des subventions les mettent doublement en péril.

Pour une entreprise d'arts d'interprétation, le revenu gagné correspond aux recettes provenant de ses propres activités. Ces recettes se composent principalement de la vente de billets, mais aussi d'autres sources telles que les garanties et la vente de programmes, de souvenirs et de rafraîchissements aux auditoires. Voici les chiffres moyens des revenus gagnés par spectacle en 1984: théâtre, \$2,268; concert, \$12,600; ballet, \$6,333; et opéra, \$13,432.

Toutefois, dans tous les secteurs de l'économie on assiste à une escalade des coûts, et dans les arts d'interprétation les dépenses s'amplifient plus rapidement que les revenus. En 1984, le coût moyen d'une représentation théâtrale atteignait \$4,217; pour un concert, le chiffre correspondant était de \$26,935; pour un ballet, \$15,683 et un opéra, \$27,773. Le revenu gagné par les compagnies de théâtre représentait 57 % de leurs recettes totales; en ce qui a trait aux maisons d'opéra la proportion correspondante se chiffrait à 50 %; pour les orchestres, à 48 % et les corps de ballet, à 42 %.

Les subventions et dons aux arts d'interprétation proviennent de deux sources principales: les administrations publiques et le secteur privé. En moyenne, les subventions ont représenté, en 1984, un peu moins de la moitié (48 %) du revenu total des troupes ou compagnies d'arts d'interprétation. Les divers paliers des administrations publiques sont les principaux donateurs. En 1984, 76 % de toutes les subventions consenties aux arts d'interprétation provenaient des trésoreries publiques. De ce total, 43 % émanaient du gouvernement fédéral, 25 % des gouvernements provinciaux et 8 % des municipalités. Le reste, soit 24 %, a été fourni par le secteur privé. Lorsque l'État resserre les cordons de sa bourse, l'appui du secteur privé revêt plus d'importance. Les principales sources privées de financement sont les fondations, les sociétés industrielles ou commerciales, les particuliers, les campagnes de souscription entreprises par des bénévoles, les legs et dons, l'intérêt sur certains dépôts bancaires et le produit d'investissements.

15.2.1 Centre national des arts (CNA)

En 1966, le Parlement adoptait le projet de loi sur le Centre national des arts, créant ainsi une société qui allait avoir pour tâche de diriger et d'entretenir le Centre, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à promouvoir cette catégorie d'arts ailleurs au Canada. Ouvert au public depuis le mois de mai 1969, le Centre est sis à la Place de la Confédération, au cœur d'Ottawa, et se compose d'une série de salles hexagonales construites sur des terrasses aménagées le long du canal Rideau.